

ALGERIEN UND DIE ALGERISCH-FRANZÖSISCHEN BEZIEHUNGEN ALS THEMEN VON FRANZÖSISCHKURSEN

Josef Bessen

Der vorliegende Beitrag schlägt vor, Algerien und die algerisch-französischen Beziehungen zum Gegenstand von Französischkursen zu machen. Er begründet das in der Perspektive des Erwerbs sprachlicher und landeskundlicher Kompetenzen. Diese Überlegungen werden dann am Beispiel der Lage der Frauen in Algerien in einem Vorschlag zu einer Kurseinheit exemplifiziert, wobei eine Reihe von dafür besonders geeigneten Materialien vorgestellt werden.

Inhalt:

0. Vorbemerkung
1. Aspekte sprachlicher Kompetenz
2. Aspekte französischer Landeskunde
3. Algerische Landeskunde und allgemeinbildende Funktion von Französischkursen
4. Eine Kurseinheit: Aspects de la vie des femmes en Algérie
 - 4.1. Kommentar zu Karikaturen
 - 4.2. Von der Teilnahme am Befreiungskrieg zur "Normalisierung"
 - 4.3. Die Frauen im Spannungsfeld zwischen staatlichem und islamistischem Terror
 - 4.4. Arbeit mit Fernsehsendungen: Rekapitulation, größere Unmittelbarkeit und Arbeit an der Hörverständniskompetenz

0. Vorbemerkung

Algerien und die algerisch-französischen Beziehungen sind in den letzten Jahren in französischen und nicht-französischen Zeitungs-, Zeitschriften- und Buchpublikationen sowie in Radio-, Film- und Fernsehproduktionen besonders präsent. Schon diese bloße Aktualität kann Anlaß sein, Algerien und die algerisch-französischen Beziehungen zum Gegenstand von Französischkursen für Fortgeschrittene¹ zu machen. Neben den deutlichen motivationalen Vorteilen, die Aktualität per se für die Fremdsprachenvermittlung mit sich bringt, bieten aktuelle Themen aber vor allem stärker als weniger aktuelle die Möglichkeit, die unmittelbare Erfahrung zu vermitteln,

1 Gedacht wird hier an Grund- und Leistungskurse der gymnasialen Oberstufe, aber auch an universitäre Französischkurse. Entsprechend verschiedenartig sind bei der unten skizzierten Kurseinheit auch die Hinweise auf Bearbeitungsmöglichkeiten, da sie vor allem die Funktion haben, die inhaltlich interessanten Aspekte des Themas zu illustrieren; für die je unterschiedlichen Kurse müßten diese Arbeitsvorschläge modifiziert werden; bei einem Lesekurs beispielsweise, der vor allem in universitärer Perspektive darauf hinarbeitet, eine Lesekompetenz zu fördern, die für das Studium der nicht-romanistischen Fächer nützlich ist, könnten die auf mündliche Kommunikation zielenden Teile ersetzt werden.

daß der Zugang zu manchen Informationen nur über die fremdsprachige Kompetenz möglich ist.

1. Aspekte sprachlicher Kompetenz

Für die Arbeit an der Verbesserung der französischsprachigen Kompetenz als einer zentralen Aufgabe von Französischkursen eignet sich unser Thema in besonderer Weise aufgrund der Vielseitigkeit des Materials, auf dessen Grundlage es bearbeitet werden kann. Das betrifft zunächst die schriftlichen Dokumente. Sie reichen von deskriptiven und analysierenden Zeitungstexten über Interviews, Zeugenaussagen, Flugblätter, Memoiren, offizielle Verlautbarungen, Reden, wissenschaftliche Abhandlungen bis zu literarischen Texten algerischer und französischer Autoren.² Diese Vielgestaltigkeit des Materials bietet ein entsprechend breites Spektrum an Varianten sprachlicher Register und Schwierigkeitsgrade sowie an methodischen Möglichkeiten (z.B. orientierende Lektüre, auf Detailverständnis zielende Lektüre, Lektüre von einzelnen Dokumenten, von thematisch orientierten Dossiers, von umfangreicheren Einzelschriften³ etc.).

Was die rezeptive Kompetenz auf der Ebene der mündlichen Kommunikation betrifft, steht ebenfalls ein variantenreiches Material zur Verfügung⁴. Neben verschiedenen Dokumentationen französischer Fernsehstationen oder von "Arte" mit Reportagen, Gesprächsrunden und Interviews⁵ gibt es eine Reihe von Spielfilmen algerischen und französischen bzw. algerisch-französischen Ursprungs⁶.

2 Die hier gemachten Hinweise auf verwertbare Materialien können nur exemplarisch sein; sie stützen sich auf Erfahrungen, die im Zusammenhang mit der Arbeit an zwei Materialbänden gemacht wurden: Bessen/Domagalski 1985 und Bessen/Schumann 1995.

3 Zu methodischen Überlegungen zur Arbeit mit einer Einzelschrift (dem Kriminalroman "Meurtres pour mémoire" von Daeninckx) im Zusammenhang unserer Thematik vgl. Nowicki 1993.

4 Zum Teilaspekt des Algerienkrieges findet man nützliche Anregungen zu Texten, auditiven und audiovisuellen Dokumenten in: Gervereau/Rioux/Stora 1992 sowie auf der CD-Rom von Tristan 1996.

5 Vgl. in der Reihe "Envoyé spécial" von "France 2" ein "Spécial Algérie" im Sommer 1994 oder die zwei Themenabende, die "Arte" am 23/6 und am 5/7/1994 (Wiederholung Sommer 1995) Algerien widmete; daneben gab es Sendungen zu Spezialthemen wie "Les enfants du raï" ("Arte" 1994) oder die 9.Ausgabe von "Algérie maintenant" ("Arte" 6/7/1995), die sich mit der Lage der algerischen Frauen beschäftigte.

6 Die nationale Herkunft der Produktionen ist nicht immer deutlich zu bestimmen, da es sich häufig um Koproduktionen handelt oder aber die an den Filmprojekten Beteiligten anderer nationaler Herkunft sind als die Produzenten etc. Interessant ist beispielsweise "La guerre sans nom" (1992) von P. Rotman und B. Tavernier, der im Grunde nur aus Interviews mit französischen Rekruten besteht, die am Algerienkrieg teilgenommen haben; für unseren Zusammenhang bietet dieser Film den didaktischen Vorteil, daß er sprachlich leicht verständlich ist; die Interviews wurden auch in Buchform veröffentlicht. Höhere sprachliche Anforderungen stellen "Les années déchirées" von

Die aktive schriftliche und mündliche Sprachkompetenz läßt sich, abgesehen von der konventionellen Arbeit auf der Basis von Texten (résumé, commentaire dirigé, débat etc.), durch die Beschäftigung mit Karikaturen⁷, "Bandes dessinées"⁸ sowie Photobänden⁹ fördern, insofern sie Gegenstand von kommentierenden und wer-tenden "Bearbeitungen" werden können, für die sie das sprachliche Material nicht oder nur in begrenztem Maße selbst bereitstellen.

Sollen mit der sprachlichen Kompetenz zugleich literarische Kenntnisse bzw. literaturanalytische Kompetenzen vermittelt werden, stehen die Werke zahlreicher Autoren wie Camus, Jules Roy, Claire Etcherelli, Kateb Yacine, Tahar Djaout, Ra-chid Mimoun und Assia Djébar zur Verfügung. Für diesen Teil der Arbeit in Fran-zösischkursen kann man schließlich auch auf Autoren zurückgreifen, denen es we-niger auf literarische Ansprüche als auf historisch-politische Aktualität¹⁰ oder bloße Unterhaltung¹¹ ankommt.

Rachid Bouchareb (1993) und "Les yeux de Cécile" (1993) von Jean-Pierre Denis, die sich auf den Algerienkrieg beziehen und bei "Arte" vorliegen.

- 7 Vgl. die besonders leicht zugänglichen Bände, die Plantu mit seinen Karikaturen aus "Le Monde" ziemlich regelmäßig herausbringt.
- 8 Für die Zeit vor den Veränderungen der 80er Jahre: Slim 1983; stärker auf die algerisch-französischen Beziehungen und dabei insbesondere auf die Situation der Algerier in Frankreich sind bezogen: Pessin/Dumayet 1985; Boudjelall 1990 und 1992. Boudjelall macht sich zwar allgemeiner über Aspekte des Lebens von Arabern in Frankreich lustig, aber seine Zeich-nungen lassen sich fast ausnahmslos auf die Situation der Franco-Algerier beziehen; verwend-bar sind auch Auszüge aus Christin/Goetzinger 1985. Mit dem kurzen, aber aufwendig illu-strierten Kinderbuch von Daeninckx/Juillard 1992 läßt sich früh die Erfahrung vermitteln, daß man authentische Texte auch ohne die Kenntnis aller in ihnen auftauchenden Wörter rezipieren kann.
- 9 Vgl. Servan-Schreiber 1982. Ähnliche Funktionen kann auch der erwähnte Band von Ger-vereau/Rioux/Stora 1992 erfüllen, der praktisch eine Art Ausstellungskatalog ist. Für die Zeit seit Ende des Algerienkrieges sind mir bisher keine vergleichbaren Bände bekannt geworden.
- 10 Vgl. den bereits erwähnten Kriminalroman "Meurtres pour mémoire" von Daeninckx oder "Le Fakir" von René-Victor Pilhes, der die Auseinandersetzung eines ehemaligen französischen Offiziers mit seiner Vergangenheit vor dem Hintergrund der Umtriebe rechtsextremistischer Gruppen und des Erstarkens der Islamisten evoziert.
- 11 Gerade die Beschäftigung mit der Unterhaltungsliteratur ist bekanntlich oft besonders produktiv, wenn es um die Analyse ideologischer Vorstellungen geht. Für die hier behandelte Thematik liegt es beispielsweise nahe, "Bandes dessinées" wie "Chronique de la Maison le Quéant - 4. Leïla", bzw. "5. Les portes d'Alger" von Bardet/Jusseume (1988) oder die "Carnets d'Orient" von Ferrandez (1987) daraufhin zu untersuchen, in welcher Perspektive die fran-zösische Kolonialzeit in Algerien präsentiert wird.

2. Aspekte französischer Landeskunde

Für die Funktion, die landeskundliche Kompetenz zu fördern, hängt die Relevanz der hier diskutierten Themen weitgehend von der Bedeutung ab, die Algerien bzw. die französisch-algerischen Beziehungen für Frankreich haben. In diesem Zusammenhang sind Kenntnisse über Algerien einerseits von Gewicht in historischer Perspektive; andererseits fördern sie das Verständnis der gegenwärtigen algerisch-französischen Beziehungen, die ihrerseits auf aktuelle innere Probleme Frankreichs einwirken bzw. geradezu in manchen Bereichen Teil davon sind.

Nicht nur gehört die Präsenz Frankreichs in Algerien zu den wichtigsten Aspekten seiner kolonialen Vergangenheit, sondern ihre Beendigung durch den Algerienkrieg führte auch zu erheblichen Erschütterungen der französischen Gesellschaft und des politischen Systems. So trug dieser Krieg zu einer Politisierung bei, die deutliche Spuren bis in die Gegenwart hinterlassen hat. Vereinfacht ausgedrückt wirkte sich diese Politisierung auf der Linken einerseits in einer erheblich gesteigerten Bereitschaft aus, sich, angeregt durch die im Namen der französischen Republik in Algerien begangenen Greuel, mit anderen dunklen Seiten der französischen Geschichte, vor allem mit der Kollaboration und dem Mythos des in der Résistance weitgehend geeinten französischen Volkes, auseinanderzusetzen; andererseits wurde das Interesse für die "Dritte Welt" geweckt bzw. gefördert. Teile der Rechten schließlich haben die - nach Dien-Bien-Phu - zweite große Niederlage Frankreichs in einem Kolonialkrieg nicht verwunden, was noch heute ein Grund dafür ist, daß die Araber, unter ihnen vor allem aber die Algerier, die wichtigste Zielscheibe fremdenfeindlicher Einstellungen und Handlungen sind.

Eine unmittelbare Folge des Algerienkrieges war ein erheblicher Anstieg der Zuwanderung von Algeriern nach Frankreich, eine Tendenz, die sich noch einige Jahre fortsetzte¹², so daß Algerier bzw. Franzosen, deren Eltern noch Algerier sind oder waren, gegenwärtig den höchsten Anteil unter der "ausländischen" bzw. der erst in der 1. Generation nicht mehr "ausländischen" Bevölkerung darstellen.¹³ Neben dieser quantitativen Bedeutung spielt eine wichtige Rolle, daß unter den Algeriern die Arbeitslosenquote höher als unter allen anderen Gruppen von "Ausländern"¹⁴ ist, eine Tendenz, die sich für die jungen Erwachsenen noch verstärkt. Dazu paßt, daß "Alger-sur-Seine"¹⁵ vor allem in den "Banlieues" liegt, also in den Zentren aktueller

12 Vgl. Stora 1994: 15f., 23f. und 42f.

13 In Statistiken zur "ausländischen" Bevölkerung Frankreichs stehen die Algerier oft hinter den Portugiesen an 2. Stelle. Das ist darauf zurückzuführen, daß die zahlreichen Algerier der zweiten Generation, die die französische Staatsangehörigkeit haben, in diesen Statistiken in der Regel nicht berücksichtigt werden.

14 Vgl. Bernard 1993: 98.

15 Vgl. "Ce que murmure Alger-sur-Seine", Titel eines Artikels des EXPRESS, 18/8/1994.

gesellschaftlicher Auseinandersetzungen. Bekanntlich fördert die prekäre Situation unter den jungen Franco-Algeriern die Empfänglichkeit für die politische Arbeit islamischer Fundamentalisten. Dies wiederum ist angemessen nur zu verstehen, wenn man sich mit der politischen Orientierung und Rolle des Fundamentalismus in Algerien auseinandersetzt. Hinzu kommt, daß die Entwicklung in Algerien seit dem Putsch der Militärs Anfang 1991 zu einer weiteren Ursache für Zuwanderungen aus Algerien geworden ist. Zu berücksichtigen ist schließlich auch die Erwartung vieler Franzosen, eine Machtergreifung der Fundamentalisten in Algerien könnte zu einer Massenflucht nach Frankreich führen. Vor dem Hintergrund dieser Erwartung ist auch die regimetreue Politik zu interpretieren, die die französische Regierung seit Jahren praktiziert und auf die extremistische Teile der algerischen Opposition offenbar mit den Attentaten reagierten, die Frankreich im Sommer 1995 in Atem hielten.¹⁶

3. Algerische Landeskunde und allgemeinbildende Funktion von Französischkursen

Angesichts begrenzter Zeitdeputate kann man argumentieren, daß bei der Themenwahl im Bereich des Fremdsprachenvermittlung Auswahlen nötig sind und daher, auf das Französische bezogen, die Vermittlung landeskundlicher Kenntnisse sich nicht auch noch auf (ganz oder partiell) frankophone Länder erstrecken kann. Abgesehen von allgemeinen kritischen Überlegungen zur stark eurozentristischen Orientierung der Praxis der Fremdsprachenvermittlung sprechen allerdings einige Gründe dafür, Algerien nicht nur unter dem Gesichtspunkt seiner Bedeutung für Frankreich in die Bemühungen um die Vermittlung landeskundlicher Kompetenzen einzubeziehen.

So kann die Beschäftigung mit der Geschichte und aktuellen Situation Algeriens dazu beitragen, vergleichbare Phänomene und Entwicklungen in anderen Ländern besser zu verstehen. Dazu gehören: der Einfluß der westlichen, christlichen und kapitalistischen Kultur; der Versuch, als Land der "Dritten Welt" die postkolonialen Probleme zu lösen; die Abhängigkeit von Entwicklungen des Weltmarktes und damit die sich fortsetzende Abhängigkeit von der ehemaligen Kolonialmacht bzw. von deren Verbündeten; innerstaatliche ethnische und sprachpolitische Probleme¹⁷; die Art, wie die

16 Maßnahmen im Zusammenhang mit den Bemühungen um die Aufklärung der Attentate wie der Plan "Vigipirate" (der zu einer Systematisierung der Personenkontrollen von Leuten "à faciès arabe" geführt hat) oder die Erschießung des jungen Franco-Algeriers Khaled Kelkal waren dann ihrerseits wiederum Anlaß für eine Verschärfung der Auseinandersetzungen in den "Banlieues".

17 Was die Rolle der Sprache betrifft, sei auf den Film "Les folles années du twist" (1983) hingewiesen, mit dem der algerische, aber in Frankreich lebende Filmemacher Mahmoud Zemmouri sich über opportunistische Verhaltensweisen einiger seiner Landsleute in der Endphase des Algerienkrieges lustig macht. Durch den dauernden Wechsel zwischen französischen und arabischen Dialogpartien wird die Sprachproblematik unmittelbar nachvollziehbar; außerdem werden andere Aspekte der konfliktreichen Koexistenz westlicher und islamischer Normen evoziert.

internationalen Medien die aktuellen Entwicklungen vermitteln. Besonders produktiv kann die Beschäftigung mit Algerien schließlich bei der Bemühung werden, zu einer souveräneren Auseinandersetzung mit dem erstarkenden islamischen Fundamentalismus zu gelangen. Dies scheint vor allem von Interesse angesichts jüngerer Entwicklungen in der Türkei, in den deutsch-türkischen Beziehungen und unter den in Deutschland lebenden Türken und Kurden. Gerade in diesem Zusammenhang könnte unsere Thematik die Weiterentwicklung inter-kultureller Kompetenzen fördern.

4. Eine Kurseinheit: Aspects de la vie des femmes en Algérie

Bei der Beschäftigung mit Algerien und den algerisch-französischen Beziehungen ist die Lage der Frauen von besonderem Interesse. Unter den Opfern der gewalttätigen Auseinandersetzungen seit dem Putsch der Militärs stellen sie im Vergleich zu den Intellektuellen, Journalisten, Künstlern und Repräsentanten der politischen Hierarchie und des Staates nicht nur die größte Gruppe dar; vielmehr werden sie auch, sofern sie nicht selbst Intellektuelle, Journalistinnen, Künstlerinnen etc. sind, Opfer aus Gründen, die im Zusammenhang mit ihrer Alltagspraxis stehen. Denn der Status der Frauen ist in Algerien ein zentrales Terrain, auf dem um die Durchsetzung verschiedener Varianten islamischer oder aber westlich orientierter Normen gestritten wird. Entsprechend erregt das Schicksal der algerischen Frauen in besonderem Maße nicht nur die Aufmerksamkeit von Frauenrechtlerinnen, sondern auch der französischen und internationalen Medien und wird außerhalb Algeriens zum Argument in der Auseinandersetzung um die Einstellung gegenüber dem Wiedererstarken des Islam.

4.1. Kommentar zu Karikaturen

Als Einstieg in die Kurseinheit bietet sich die Analyse der auf S. 42-44 reproduzierten Karikaturen von Rachid, Boudjellal, Plantu und Pessin an. Man kann sie aufteilen und zwei Gruppen von Kursteilnehmern - ohne Angabe über den Zeitpunkt ihrer Entstehung - mit der Aufforderung vorlegen, den "Inhalt" dieser Karikaturen zu versprachlichen und in Beziehung zu dem zu setzen, was sie über die Lage der algerischen Frauen (in Algerien und in Frankreich) wissen¹⁸. Das bietet die Möglichkeit, sich zunächst mündlich möglichst frei über das ausgewählte Thema zu äußern und dabei das Vorwissen zu aktualisieren. Am Ende dieses ersten Austausch können die Kursteilnehmer aufgefordert werden, die Karikaturen zeitlich einzuordnen. Während die Gruppe, die die Zeichnung von Plantu zur Kenntnis genommen und kommentiert hat, einen deutlich erkennbaren Zusammenhang zu aktuellen Entwicklungen (repressive

18 Dabei werden in den Zeichnungen selbst auftauchende (onéreux, aide-ménagère, dévergondée, domination, espèce de p..., de s...!, on finit par s'y faire) oder für ihre Beschreibung notwendige (hidjeb [oder: hijab, wir haben in den Texten die jeweils dort gewählte Schreibweise beibehalten], foulard, musulman, islamique, islamiste, intégriste, privilège, droit, traiter de, forcer à, traditionnel, rapport de force etc.) Ausdrücke und Formulierungen neu eingeführt bzw. rekapituliert, die teilweise für den weiteren Gang des Kurses nützlich sind.

Maßnahmen gegen Fundamentalisten) wahrnehmen kann, geben die anderen Karikaturen ihre Entstehungszeit nicht genauer zu erkennen; der Hinweis an die Kursteilnehmer, daß Rachid und Pessin ihre Zeichnungen schon vor mehr als 10 Jahren veröffentlichten, kann also einen deutlichen Akzent gegen eine Sichtweise setzen, die die meisten aktuellen Phänomene vornehmlich vor dem Hintergrund des erstarkenden Fundamentalismus sieht. Davon ist eine Förderung der Bereitschaft zu erwarten, sich auf einen Rückblick auf die Lage der Frauen vor den Veränderungen der späten achtziger und der neunziger Jahre einzulassen.

Dieser Rückblick gelingt nur, wenn den Kursteilnehmern in einem kurzen Vortrag die Entwicklung Algeriens skizziert wird, beispielsweise vor dem Hintergrund folgenden Schemas¹⁹ (als Tafelbild oder auf Overhead-Projektor):

VUE D'ENSEMBLE DE L'EVOLUTION DE L'ALGERIE

- A partir de 1830: colonisation de l'Algérie par la France. "Colonie de peuplement".
- 1954-1962: guerre de libération organisée par le FLN (Front de Libération Nationale).
- 1962: indépendance. Le FLN devient pratiquement parti unique.
- 1965: putsch de Boumediène contre Ben Bella. Le FLN reste parti unique; tentative d'industrialisation du pays, financée par la "rente pétrolière".
- 1979: depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Chadli quelques mesures de libéralisation.
- Depuis 1982: crise économique, provoquée surtout par la baisse du prix du pétrole et du gaz et la baisse du dollar.
- 1988: "émeutes d'octobre". Après la dure répression par l'armée début d'un processus de démocratisation.
- 1989: constitution basée sur le principe du multipartisme.
- 1990: victoire du FIS (Front Islamique du Salut) aux élections locales.
- 1991 (26 déc.): le FIS gagne le premier tour des élections législatives.
- 1992 (11 janv.): l'armée oblige Chadli à démissionner. Le FIS est interdit. Violences, répression, attentats. Bilan entre 1992 et 1996: autour de 50000 morts. L'élection du président Zéroual fin 1995 ne change pas fondamentalement la situation.

19 Für eine schnelle Information von Kursleitern eignen sich: Eveno 1994 und Stora 1995.

4.2. Von der Teilnahme am Befreiungskrieg zur "Normalisierung"

Für das Verständnis der aktuellen Situation der Frauen in Algerien ist es wichtig, auf Kontinuitäten zwischen den Verhältnissen aus den ersten zweieinhalb Jahrzehnten seit der Unabhängigkeit und gegenwärtigen Entwicklungen aufmerksam zu machen. Einen ersten Eindruck davon kann der Text von Djamilia Amrane geben, der hier mit Arbeitsfragen²⁰ reproduziert wird:

Texte 1: "LES MOUDJAHIDATE"

Le texte suivant est un extrait de la conclusion d'un livre qu'une femme, qui a participé elle-même à la guerre de libération, a publié sur le sort des femmes qui se sont engagées dans cette guerre.

- a) Caractérisez le rôle que les femmes ont joué pendant la guerre d'Algérie.
- b) Qu'est-ce qui s'est passé après l'indépendance?
- c) Quel rôle est-ce que beaucoup de ces femmes jouent depuis 1988?

La guerre a bouleversé les comportements traditionnels et projeté les femmes algériennes sur l'avant-scène de la vie politique. Leur présence sur tous les terrains de lutte (maquis, guérilla urbaine, camps et prisons) qui, dans le feu de l'action, fut le symbole d'un peuple en lutte, a été et reste encore, trente ans après, entièrement occultée.

Pourtant le militantisme féminin est une réalité fondamentale de la guerre d'Algérie. Les femmes se sont engagées dès les premiers mois et ont lutté dans toutes les zones de combat. Partageant les mêmes tâches et encourant les mêmes risques que les hommes, elles ont payé un lourd tribut pour la libération de leur pays. (...)

Le comportement exceptionnel de ces combattantes répond à une situation de crise dans un pays en guerre. L'espoir d'une transformation, suscité par un tel engagement, ne s'est pas réalisé et la société, en période de paix, a retrouvé ses modes de vie antérieurs.

A l'indépendance les militantes disparaissent de la vie politique, seul leur souvenir reste dans la mémoire collective et en chacune d'elle demeure enfoui un immense désir de justice sociale.

Spontanément elles se regroupent pour protester contre la promulgation d'un code de la famille rétrograde. Après les manifestations d'octobre 1988 et la répression sauvage qui s'ensuivit, les premières protestations qui s'élèvent contre les tortures émanent d'anciennes combattantes. Leur engagement dans la guerre a servi d'exemple et contribué à donner cet élan aux associations féminines qui toutes se réclament des moudjahidate. Restées à l'écart de la vie politique, elles n'ont pas été compromises par les régimes qui se sont succédé au pouvoir et jouissent d'une influence, d'une aura que certaines d'entre elles utilisent actuellement pour lutter pour l'instauration de la démocratie en Algérie.

20 Die Arbeitsfragen sind den Texten vorangestellt, damit stärker gewährleistet ist, daß sie das Erkenntnisinteresse beim Lesen steuern. Aus Platzgründen wird auf Zeilenzählung und lexikalische "Annotations" verzichtet; letztere sind ja ohnehin dem jeweiligen Kursniveau anzupassen.

(Amrane, D. (1991): Les femmes algériennes dans la guerre. Paris, pp. 293 s.)

In wie hohem Maße die Frauen in Algerien bereits unter der Herrschaft der FLN benachteiligt waren, zeigt die folgende Analyse des "Code de la famille" von 1984. Er ist die zentrale gesetzliche Grundlage für den Status der Frauen, auf den sich die Auseinandersetzungen immer wieder beziehen.²¹

Texte 2: "LE CODE DE LA FAMILLE DE 1984"

- a) Qui était au pouvoir en Algérie en 1984?
- b) Quelles sont les raisons qui permettent à l'homme algérien d'épouser jusqu'à quatre femmes?
- c) Quelles sont - en dehors de la polygamie - les différences entre les hommes et les femmes quand ils veulent se marier?
- d) Pourquoi peut-on dire que les droits des Algériennes sont limités en ce qui concerne leurs possibilités de formation et de travail?
- e) A quelles conditions une Algérienne peut-elle garder l'appartement si elle divorce de son mari?
- f) Quelles sont les conséquences des règlements concernant le problème du logement?

Alors que, dès 1963, la Constitution établissait clairement l'égalité des citoyens, en 1981, politique et religion se liguent - toujours au nom de la tradition - aux dépens des femmes. Baki Bouaem, dit l'"Ayatollah", ministre de la Justice de l'époque, dépose à l'Assemblée nationale populaire (ANP) le projet d'un ensemble de lois censé gérer le statut personnel du citoyen et de la famille, directement inspirées de la *chari'a*, le droit canon islamique.(...) La menace est suffisamment grave pour que, à l'heure où toute manifestation est interdite et réprimée, quelques centaines de femmes prennent le risque de descendre dans la rue. Une centaine de moudjahidate (combattantes de la guerre de libération) s'étaient mobilisées. En tête du cortège, tout un symbole: Djamila Bouhired, une héroïne de la bataille d'Alger. Le pouvoir recule mais ce n'est que partie remise. Le 9 juin 1984, l'Assemblée nationale va finalement voter le code infamant. Les contraintes de la *chari'a* atteignent désormais les Algériennes jusque dans leur vie "civile".

Le Code de la famille contraint la femme à obéir à l'homme, en silence et dans l'ombre.(...) Pas moins de 224 articles (...) consacrent l'inégalité entre l'homme et la femme en matière de mariage, de divorce, de garde des enfants, d'héritage, de restitution de la dot, etc.

Parmi les plus choquants, l'article 8 autorise la polygamie: "Il est permis de contracter mariage avec plus d'une épouse dans les limites de la *chari'a* (quatre) si le motif est justifié [...] et après information préalable des précédentes et futures épouses." Qu'est-ce qui "fonde" généralement un mari à "doubler" son épouse? Qu'elle n'ait pas d'enfants - on se penche rarement sur la stérilité éventuelle de

21 Beispielsweise auch in den unten erwähnten Fernsehsendungen, auf die man für diese Kurseinheit zurückgreifen kann.

l'époux -, qu'elle n'accouche que de filles, ou qu'elle ait perdu son charme aux yeux de son mari. Ce sont les mêmes motifs invoqués lors des divorces. Cet article 8 est d'autant plus scandaleux que la polygamie, en 1984, était déjà un phénomène en voie d'extinction - peu d'Algériens sont à même d'assumer l'"entretien" de quatre épouses. Son inscription témoigne plus de l'esprit (religieux) d'un projet de société que d'une réalité.(...)

L'article 11 confère aux femmes ce statut de mineures à vie. "La conclusion du mariage pour la femme incombe à son tuteur matrimonial qui est soit son père, soit l'un de ses proches parents. Le juge est le tuteur matrimonial de la personne qui n'en a pas." Bien sûr, la jeune fille doit - en principe - donner son accord mais l'article 12 tempère aussitôt cette générosité inhabituelle: "Le père peut s'opposer au mariage de sa fille (vierge) si tel est l'intérêt de la fille." Il peut - et il doit! - lui interdire d'épouser un non-musulman car "une musulmane ne peut épouser un non-musulman" proclame l'article 31. La filiation s'établissant exclusivement par le père, le musulman peut, lui, épouser toute femme originaire de l'une des trois religions révélées. De la musulmane, on suppose d'emblée qu'elle se fondra dans le "clan" de son mari: épousant un non-musulman, elle signe forcément sa perte définitive et celle de ses enfants pour la communauté.

"L'épouse est tenue d'obéir à son mari et de lui accorder des égards en sa qualité de chef de famille": l'article 39 permet ainsi au mari d'interdire, entre autres, à son épouse de travailler. En cas de désobéissance, il peut aller jusqu'à faire constater l'abandon du domicile conjugal pendant qu'elle est au travail; ce qui fait perdre à l'épouse les maigres droits dont elle bénéficie. Bien avant le mari, un père peut à tout moment retirer sa fille du lycée, de l'université ou du bureau.

Mais l'un des articles les plus scandaleux, celui qui jette de plus en plus d'Algériennes dans des situations inextricables, c'est le cinquante-deuxième: "En cas de divorce, si le droit de garde est dévolu (à la femme) et qu'elle n'a pas de tuteur qui accepte de l'accueillir, il lui est assuré, ainsi qu'à ses enfants, le droit au logement..." Voilà qui est rassurant *a priori*, mais la chute écorche tous les espoirs: "... le droit au logement selon les possibilités du mari". C'est-à-dire? "Est exclu de la décision, le domicile conjugal s'il est unique." Autrement dit, elle ne peut conserver le logement qu'à deux conditions: qu'elle ait obtenu le droit de garde des enfants et que son ex-mari possède au moins deux appartements. Il faut connaître la gravité de la crise du logement dans les villes algériennes pour mesurer la dérision tragique d'une telle disposition. Quant aux hommes divorcés, ils disposent de mille ficelles, de mille complicités actives ou implicites - toutes les institutions leur prêtent main forte - pour contourner la loi.

"Hôtels de femmes", "hôtels de la honte", "chambres à peur", c'est ainsi que la presse algérienne qualifie ces pensions de seconde zone où se réfugient des milliers de femmes, divorcées, répudiées ou abandonnées, avec ou sans enfants. On y rencontre les plus malchanceuses, les plus timorées, les plus fières ou les plus pauvres, celles qui n'ont pas pu - ou n'ont pas voulu - se faire recueillir par leurs parents. On les retrouve essentiellement dans les villes, car, en cas de malheur, les villageoises préfèrent se fondre dans le flot anonyme des citadines. Certaines vivent, parfois avec quatre ou cinq enfants, dans ces chambres de misère depuis cinq ou dix ans. (...)

Les intégristes et leur parti, officiellement reconnus en septembre 1989, n'avaient plus qu'à enfoncer le clou. Il leur suffisait en somme, à leur manière violente, de faire appliquer ce Code.

(Assouline, F. (1992): Musulmanes (Une chance pour l'Islam); texte légèrement abrégé. Paris, pp. 106ss.)

Der folgende Text illustriert an einem Einzelschicksal das Gewicht der islamischen Normen für das Leben von Algerierinnen bereits in den frühen achtziger Jahren. Es handelt sich dabei um die Nachschrift eines Interviews (mit den entsprechenden umgangssprachlichen Besonderheiten), das 1982 mit einer jungen Algerierin gemacht wurde, die 1955 in Oran geboren wurde, dann mit ihrer Familie in die Gegend von Marseille kam, zwischenzeitlich wieder in der Nähe von Oran, dann wieder bei Aix-en-Provence lebte. 1981 mußte sie nach Algerien zurück, da sie keine Aufenthaltsgenehmigung hatte; ihre dreijährige Tochter, die sie vorher allein erzog, hat sie in Frankreich bei französischen Freunden gelassen.

Abgesehen von der Lage der Frauen lassen sich an diesem Text Probleme der algerisch-französischen Beziehungen diskutieren, die von Interesse für ähnliche interethnische bzw. internationale Beziehungen sind (Bedürfnis nach Stabilisierung der eigenen Normen in fremdem Kontext, Entfremdung vom Ursprungsland, Verinnerlichung der Koexistenz und Konkurrenz von Normen).

Texte 3: "HISTOIRE SIMPLE ET TRISTE DE FADILA"

- a) Qu'est-ce qui déplaît à Fadila en Algérie?
- b) Qu'est-ce qui a déplu à Fadila dans la vie de ses parents?
- c) Pourquoi sa famille a-t-elle rompu avec elle?
- d) Comment est-ce qu'elle explique la réaction de sa famille, qui ne vit pas en Algérie, mais en France au moment de l'interview?
- e) Pourquoi la scolarité de Fadila a-t-elle été interrompue?

- Qu'est-ce qui fait que vous ne pouvez pas rester en Algérie? Qu'est-ce qui vous dérange ici et que vous aimiez en France au contraire?
- C'est la liberté parce qu'ici la liberté, ça n'existe pas. La liberté, je veux dire par cela, vivre comme on l'entend, respirer et sortir, s'occuper de ses enfants et être soi-même, tandis qu'ici on vit pour les autres mais pas pour nous. On est toujours obligé de mentir, de cacher la vérité pour se faire accepter soit par la famille, soit par les voisins, les gens qui vous entourent donc c'est une chose contre laquelle normalement on doit lutter pour la supprimer.
- C'est-à-dire, que l'on est observé par l'Etat, par le quartier, par la famille qui regardent ce que vous faites, qui s'intéressent à ce que vous faites.
- Voilà, c'est tout un clan: il y a la famille, les voisins, il y a aussi l'Etat, parce que dans chacun de leurs discours, ils parlent aussi de la religion, disons que cela nous étouffe, nous les femmes; je sais pas, il y en a qui acceptent cette vie sans réaction, et puis il y en a d'autres qui se révoltent, qui ne peuvent pas vivre, continuer de cette manière-là.
- Vous nous avez dit que vous n'aviez pas accepté de voir vivre votre maman comme ça.

- Oui, depuis que j'étais toute petite, j'étais une enfant révoltée parce que je n'arrivais pas à accepter la vie que menaient mes parents, qu'ils mènent actuellement aussi, c'est-à-dire la soumission de la femme à l'homme. Moi, je trouvais cela vraiment injuste que la femme soit soumise à l'homme et je me disais: "Moi, je ne pourrai jamais me soumettre aux ordres d'un homme ou vivre sous un homme."

- Mais on dit quelquefois que la liberté cela mène à la solitude, on risque d'être tout seul.

- La preuve: j'ai été rejetée par la famille et j'ai préféré, ce n'était pas un choix, parce qu'on m'avait fait du chantage, ou laisser l'enfant et retourner dans la famille, ou sinon "à la porte, toi et ton enfant: on ne veut pas entendre parler de toi". Ça fait mal quand on se retrouve seule malgré que j'aie une grande famille et cela fait pas mal de temps que je n'ai plus aucune nouvelle de personne, même pas des frères et soeurs ni de mes parents. J'étais enceinte de deux mois, j'ai toujours vécu seule jusqu'à présent.

- En France quelqu'un fait quelque chose, cela ne regarde que lui. Ici cela regarde toute la famille.

- C'est d'abord ma famille de France qui m'a rejetée. Ici je ne sais pas ce qu'ils pensent de moi, je n'en sais rien. Mais c'est mon frère et mes deux soeurs qui ont grandi et vécu là-bas; mais il y a toujours un petit quelque chose qui ne change pas au fond de nous. Il y en a qui avec de la force, de la volonté, arrivent à dépasser ce petit quelque chose, ce sont peut-être les racines; je n'arrive pas à définir ce que c'est. Mais mon frère aîné, quand il a su que j'étais enceinte, ils m'ont mis à la porte et après ils m'ont fait du chantage: ou abandonner l'enfant et retour dans la famille ou sinon ils ne voulaient plus entendre parler de moi. Or donc, j'ai choisi mon enfant, et la famille, ça m'a fait mal de me retrouver seule mais mon enfant passe avant la famille.

La liberté, on la paye un prix très coûteux.

- L'enfant est Française maintenant. Vous allez l'élever comment?

- Pour ce qui est de sa nationalité, elle est Française parce que la nationalité, c'est un papier; mais on peut pas renier le sang, étant Algérienne. Cela ne m'empêchera pas, moi, de lui donner l'éducation du pays dans lequel elle vit. Je ne lui cacherai pas que son papa était Algérien, et cela ne m'empêchera pas de l'élever, de l'éduquer dans le bon sens. Une fois grande, c'est à elle de voir, de choisir la vie qu'elle voudra mener. Moi, je n'en sais rien, mais maintenant elle est Algérienne par le sang et Française de nationalité.

- Elle a quel âge actuellement?

- Bientôt trois ans au mois de mai.

- Vous avez des nouvelles?

- Régulièrement.

- Pouvez-vous nous reparler de votre scolarité? Vous nous avez dit de votre scolarité dans le primaire que vous aviez des camarades françaises, le fait que vous étiez reçue chez elles, que vous les invitiez aussi, qu'il y avait des échanges entre camarades, que vous aviez fait votre scolarité jusqu'à dix ans, et qu'à ce moment-là vous avez été obligée d'interrompre parce que votre père souhaitait que vous soyez élevée de façon traditionnelle.

- Parce que pour lui la femme est faite pour s'occuper d'un mari, des enfants, de sa maison. La femme ne doit pas travailler. Il s'est trompé d'époque.

(Lefort, F./Néry, M. (1984): Emigré dans mon pays. Paris, pp. 167ss.)

Neben dem Aspekt, daß die - nach europäischen Vorstellungen - im Grunde frauenfeindlichen Tendenzen in Algerien eine lange Tradition haben, spielt für eine gene-relle Betrachtung der Verhältnisse die Tatsache eine wichtige Rolle, daß die algeri-schen Frauen nicht insgesamt in Opposition zu diesen traditionellen Tendenzen ste-hen. Das illustriert der folgende Text über die Entwicklung zweier Schwestern; er läßt zugleich deutlich werden, daß die durch die Normenkonflikte provozierten inner-familiären Oppositionen nicht nur zwischen Ehefrauen und Ehemännern, Eltern und Kindern, Brüdern und Schwestern entstehen, sondern auch unabhängig von Ge-schlecht und Generation. Der Text eignet sich für eine Bearbeitung in Gruppen-arbeit.

Texte 4: "SOUAD ET HALIMA: DEUX SOEURS ALGERIENNES"

	Décrivez les expériences, décisions, motivations, comportements, convictions de
Groupe a:	de Souad
Groupe b:	de Halima
	Citez les chiffres que l'auteur présente pour évoquer la représentativité de l'attitude des deux soeurs.

Quelques années de haute lutte contre son père, et la jeune fille arrache le privilège de s'installer dans une chambre de cité universitaire. Respirer enfin... Souad n'avait encore rien vu. Le cauchemar prit, cette fois, l'allure d'un intégriste à la barbiche avare, à l'oeil inquisiteur, à l'injure facile: "La tension était telle, dans la rue, à la fac, dans toute la société, que je ne vivais plus. Je sortais à peine de mes problèmes familiaux et il m'aurait fallu tout recommencer avec les intégristes? Non!" Et voilà notre jeune fille rêvant d'un pays où on ne la poursuivrait plus dans la rue pour la traiter de "putain", où elle pourrait être belle sans crainte.(...) "J'étais nationaliste, patriote; je suis dégoûtée de l'Algérie d'aujourd'hui. Je n'ai plus aucun espoir dans mon pays." (...) Souad, femme blessée, s'expatrie vers la France.

Des Souad, il en reste des millions en Algérie, qui ne veulent pas abandonner leur pays à ses fossoyeurs ou qui n'ont pas les moyens de le quitter. Elles ont grandi dans l'amour de Dieu. Elles voudraient pouvoir se tourner vers lui et l'appeler au secours. Contre les hommes et leur folie, contre la haine de leurs frères et la violence de leurs pères. Elles voudraient... mais Dieu a épousé la cause de leurs ennemis. Son seul message: l'infamant Code de la famille qui fige les femmes, et elles seules, sous la férule de la *chari'a*. Dieu s'est fait mâle, il s'est fait sourd.

Sauf à celles qui plient. Et le plus sidérant pour l'oeil extérieur, ce sont ces dizaines de milliers d'Algériennes, les autres, qui précèdent le désir des hommes. Celles qui s'estompent jusqu'à s'oublier, corps et âme, sous les voiles de la soumission. Peur ou aveuglement? Elles sont devenues le pilier inébranlable de l'intégrisme, contre leurs soeurs, contre leurs mères parfois, contre elles-mêmes surtout. (...)

Parmi ces femmes, il y a la soeur de Souad, Halima. A vingt et un ans, cette étudiante en architecture a choisi une voie opposée à celle de son aînée.(...) Elle a ressenti récemment l'impérieux besoin d'aller à la recherche de son identité. "Avant

de découvrir le Coran, ma vie était celle d'une fille banale. Aujourd'hui je suis un être humain avant d'être une femme."

Les étapes de sa quête (...) dessinent le glissement progressif d'une femme vers son asservissement consenti. Un prix apparemment moins lourd à ses yeux que celui qu'elle aurait dû payer pour vivre librement dans son pays. La décision de dissimuler son corps sous un *hidjeb* ne lui est venue tout naturellement qu'après. "J'ai sauté le pas il y a neuf mois lorsque j'ai compris que j'avais besoin d'une protection." Contre quelle menace? "La façon dont les hommes me regardaient dans la rue me gênait, me dégoûtait. Comme un objet de convoitise. Aujourd'hui, j'essaie de convaincre mes copines.(...) Je voulais que mon corps cesse d'appartenir à tous ces regards d'hommes."

Avant le *hidjeb*, Halima parlait "beaucoup trop" avec les garçons de sa classe. Aujourd'hui, ses échanges avec eux ne dépassent pas le cadre scolaire: "Je ne veux pas qu'un garçon s'intéresse à moi pour des raisons troubles. Moi-même, avant de porter le *hidjeb*, j'avais certains désirs, j'ai fait en sorte qu'ils ne m'arrivent plus."

Son père ne tenait pas à ce qu'elle se couvre, sa mère s'y opposait catégoriquement: "Tu n'as rien à cacher, tu n'as pas à avoir honte de ce que tu es", lui disait-elle. Rien à faire, Halima avait lu le Coran. Car le coup de maître des intégristes algériens, c'est d'avoir ouvert aux femmes les arcanes du savoir religieux, alors que la religion les a depuis toujours préférées croyantes, pratiquantes et ignares "pour la paix des hommes et des ménages". Leur illettrisme soigneusement entretenu en matière profane s'alignait parfaitement sur leur ignorance des textes sacrés. Et tout marchait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Aujourd'hui, même si cet accès au sacré est circonscrit à de strictes limites décidées par les hommes, des Halima peuvent se pencher sur leur histoire religieuse. Pétrie de reconnaissance, fascinée par l'importance que lui confère cette autonomie toute neuve, le brave petit soldat entreprend, comme le lui demandent les guides de son âme, de réformer ses parents: "Ils ignorent tout de leur religion, regrette Halima. Ce n'est pas leur faute, mais, quand j'essaie de les instruire, ils refusent de m'écouter. Nous sommes loin d'une société musulmane idéale dans ce pays." (...) Il était une fois deux soeurs. "Halima a choisi de mettre le voile, j'ai choisi de mettre les voiles. C'était plus risqué mais à chacun son chemin"(...). Après avoir essayé de faire revenir sa jeune soeur à la raison, l'aînée préfère ne plus s'occuper que d'elle-même. Seul le fait de vivre en France lui permet, dit-elle, de ne plus s'inquiéter du regard d'autrui, de la réputation familiale qu'elle pourrait "salir". Paris lui garantit un anonymat impossible à Alger où les rues pullulent de vigiles de l'islam plantés sur le passage de ces femmes "hors norme".

Mais si, pour l'heure, Souad se contente de jouir de sa libération toute neuve, sa lucidité ne lui laissera probablement pas longtemps ignorer les dilemmes qui tourmentent toutes ces femmes élevées dans l'islam: elles, pour qui la religion ne se résume pas, à la différence de certaines chrétiennes, à des souvenirs de catéchisme, à des restes attendrissants d'une enfance aux parfums de missel. L'islam tisse autour d'elles un maillage plus ou moins serré mais il ne leur suffit pas de s'en défaire brutalement pour déployer leurs ailes. Si elles ne veulent pas vivre dans une détresse perpétuelle, elles ne peuvent esquiver la question comment elles assument leur identité, donc leur liberté.

(Assouline, F. (1992): *Musulmanes (Une chance pour l'Islam)*; texte adapté. Paris, pp. 116ss.)²²

Um zu verdeutlichen, daß die Bemerkung von Halima, durch den "Hidjeb" einen gewissen Schutz zu bekommen, nicht Ausdruck einer besonders weit getriebenen und kaum zu verallgemeinernden Empfindlichkeit ist, kann als Ergänzung der relativ leicht zu rezipierende folgende Text hinzugezogen werden.

Texte 4a: "FATIMA, DE BLIDA"

A vingt-trois ans, Fatima est à la maison: elle a raté deux fois de suite le bac. Elle s'ennuie, mais pas trop: la cuisine, le ménage, la télé, papoter avec les voisines l'occupent tous les jours. Elle ne sort que très rarement de chez elle. Même en *hidjab*, Fatima-Zohra ne se sent pas bien dans les rues de Blida. Pourtant cet été, comme toutes les années, Fatima-Zohra et sa famille vont un peu oublier la maison et la monotonie de la ville. Un mois de vacances au bord de la mer, à Cherchell, dans la famille.

Après une semaine de plage, Fatima-Zohra craque. Elle téléphone à la radio, dans une émission ouverte aux auditeurs, pour se faire entendre: "Je rêve d'une plage réservée exclusivement aux femmes!" Parce qu'elle en a marre des regards vicieux des garçons à la plage. Parce qu'elle est fatiguée de voir les regards gênés de ses oncles quand elle sort de l'eau. Parce que la mixité, "dans notre société, ça n'existe pas". Elle déteste voir ces filles en maillots moulants qui viennent, avec leurs copains, faire de la voile, nager, jouer au volley-ball: "Elles excitent les garçons et c'est nous qui payons." Fatima-Zohra est pressée de retrouver l'appart' de Blida, ses voisines, ses copines.

(Hakem, T. (1992): *Les "plaisirs" des jeunes Algériens*. Autrement, H.S. No. 60; Algérie, 30 ans (Les enfants de l'Indépendance). Paris, pp. 30 s.)

4.3. Die Frauen im Spannungsfeld zwischen staatlichem und islamistischem Terrorismus

Nachdem aus den vorhergehenden Texten deutlich wurde, daß Impulse zur gesellschaftlichen Unterdrückung der Frauen vor allem von orthodoxen islamischen Kräften ausgehen, ist es für die Kursteilnehmer nicht überraschend, daß das ver-stärkte Auftreten fundamentalistischer Tendenzen erhebliche Auswirkungen auf die Lage der Frauen hatte, bzw. auf das Bemühen, diese Lage zu verbessern. Dieser letzte Teil der Kurseinheit soll darüber informieren; zugleich aber soll er auch pro-blematisieren, in wie hohem Maße berücksichtigt werden muß, aus welcher Per-spektive die Quellen, auf die man angewiesen ist, die Verhältnisse betrachten.²³ Dies gilt vor allem für eine

22 Es handelt sich um minimale Veränderungen, die vor allem aus textökonomischen Gründen vorgenommen wurden.

23 Solche Überlegungen haben nicht nur unter allgemeinem wissenschaftspropädeutischem Blickwinkel, wie er für den Fremdsprachenunterricht am Gymnasium zu berücksichtigen ist, ihren Sinn, sondern auch, wenn man "nur" an genuin fremdsprachendidaktische Zielsetzungen denkt. Denn die fremdsprachige Kompetenz ist ja in vielen Bereichen eins der wichtigsten Instru-mente, die es

Thematik, die so sehr von - politisch und religiös motivierten und häufig auch gewaltsam ausgetragenen - Gegensätzen geprägt ist.

Denn einerseits kam es zwar ohne Zweifel zu einer erheblichen Radikalisierung von Aktionen gegen Frauen; andererseits jedoch trugen diese Gewalttaten zur Mobilisierung gegen die Fundamentalisten sowohl in Algerien selbst wie im Ausland bei. Diese mobilisierende Funktion aber machten sich die Militärmachthaber zunutze, indem sie den Kampf um den Status der Frauen für die Legitimation ihrer Versuche heranzogen, den Terrorismus "auszumerzen"²⁴. Das Phänomen der differierenden Sichtweisen und des Dilemmas, in dem man sich befindet, wenn man nicht selbst "sur le terrain" recherchieren kann, läßt sich partiell reproduzieren, indem man zwei Gruppen an zwei Texten bestimmte Aspekte herausarbeiten läßt, die diese Differenzen erkennbar werden lassen. Um sicherzustellen, daß der Kontext der Kontroverse klar ist, sollte an dieser Stelle mit den Kursteilnehmern noch einmal kurz rekapituliert werden, daß die evozierten Ereignisse zu einer Zeit stattfanden, als die FLN zunächst massiv in die Defensive geriet und dann ihren Einfluß fast völlig an militärische Kräfte verlor, die allerdings früher gemeinsam mit der FLN die fast alles bestimmende politische Hierarchie bildeten.²⁵

Texte 5: „L'ALGERIE SOUS LE CHOC (1994)“

- a) Qui commet le crime?
- b) Sous quel prétexte les deux filles sont-elles enlevées?
- c) Citez toutes les réactions (spontanées, organisées, dans les médias) que ce crime a provoquées!
- d) Qu'est-ce que ces événements nous apprennent sur la cohésion de l'islam en Algérie?

Alger est sous le choc des images des deux soeurs égorgées par un groupe terroriste, diffusées par la télévision nationale. Hier à midi, une minute de silence a été observée dans tout le pays. Dans le centre-ville d'Alger la circulation s'est

erlauben, unterschiedliche Perspektiven überhaupt zur Kenntnis zu nehmen. Man könnte in unserem thematischen Zusammenhang diese Erfahrung beispielsweise im Rahmen eines Projektes (Projektwoche am Gymnasium, Gruppenreferat) machen, bei dem die deutsche und die französische Berichterstattung über Algerien (während einer begrenzten Phase) verglichen würden.

²⁴ Im algerischen Kontext werden in diesem Zusammenhang die Begriffe "éradiquer" und "éradicateur" benutzt.

²⁵ Die Texte 5,6 und 7 unterscheiden sich erheblich in den sprachlichen Anforderungen; daher müßte vor allem der Text 6 durch ausführliche sprachliche Erläuterungen entlastet werden; wir haben den Text nicht adaptiert, da die Gefahr bestand, daß er dadurch möglicherweise einen Teil seiner polemischen Zuspitzungen verlieren würde. Allerdings sind die Fragen so gestellt, daß eine kleinschrittige Bearbeitung möglich ist, was seinerseits eine gewisse Entlastung bedeutet.

arrêtée, pendant que les passants et les agents de circulation se recueillaient à la mémoire des deux soeurs.

Les deux soeurs Zoulikha et Saïda Boughedou ont été enlevées vendredi dernier vers 19 heures, ainsi que leurs parents et leur frère. La famille Boughedou est une famille de fellahs pauvres, habitant le petit village de Sidi M'hamed (...), à une vingtaine de kilomètres de Blida. Zoulikha, âgée de 21 ans, était étudiante à l'Institut de technologie de l'éducation de Blida, qui forme des enseignants pour les collèges d'enseignement général. Sa soeur, à peine âgée de 15 ans, était lycéenne. Elles ne portaient pas le hidjab. Les corps des deux jeunes femmes ont été retrouvés lundi matin sur l'autoroute de Blida.

Vendredi soir, un groupe de terroristes, une dizaine selon des témoins, ont investi la modeste maison des Boughedou. L'"émir" du groupe somme les deux jeunes femmes de les suivre au maquis pour servir d'épouses aux "moudjahidin", selon cette coutume de mariage de jouissance, de tradition chiite, condamné par les théologiens de l'islam. Les deux jeunes femmes se cachent derrière leur père qui tente de raisonner les terroristes en invoquant que cela est contraire à l'islam. Elles sont alors enlevées de force, traînées par les pieds. Le père et la mère sont également enlevés pour s'être interposés ainsi que leur frère âgé de dix-sept ans. Alertés par les cris, les voisins préviennent le poste de gendarmerie.(...) Quand la gendarmerie arrive sur les lieux, les terroristes sont déjà partis avec leurs otages. Les deux soeurs ont été violées avant d'être égorgées.

Le père et le frère des deux jeunes filles ont été délivrés hier par les forces de police, qui ont tué deux terroristes au cours de l'assaut. Les recherches se poursuivent pour retrouver la mère.

Cette affaire venant après l'attentat de Mostaganem, où cinq enfants ont été déshiquetés par une bombe, a plongé la population dans la consternation. Elle a fait la une de la presse quotidienne, à l'exception des quotidiens proches des thèses islamistes. Un peu partout, d'ailleurs, se déroulent des manifestations populaires dénonçant les actes terroristes. Après Tébessa, Annaba et Souk-Ahras dans l'extrême est du pays, hier c'est à Bouira, au sud d'Alger, à Tipasa, Guelma et à Sidi Bel Abbes de connaître des marches de protestation qui ont regroupé, dans chacune de ces localités, des dizaines de milliers de manifestants scandant des mots d'ordre hostiles au terrorisme intégriste.

Conséquence de ce ras-le-bol anti-intégriste, le prêche de Kamal Guemazi, un des dirigeants du FIS, a été boycotté par les fideles dans une mosquée du quartier de Belcourt à Alger. En apercevant Kamel Guemazi, les fidèles ont quitté cette mosquée. Certains l'ont apostrophé, lui reprochant de cautionner les crimes commis au nom de l'islam.

(L'Humanité, 9 novembre 1994.)

Texte 6: "UNE JOURNALISTE ALGERIENNE PREND POSITION"

- a) Quel but poursuit le Ministère de l'Intérieur algérien avec le texte cité par l'auteur?
- b) Comment sont aidés les journalistes qui veulent s'informer sur le sort des femmes?
- c) Pourquoi Madame Benhabyles est-elle présentée d'une manière si précise?
- d) Quels faits légaux l'auteur cite-t-elle pour évoquer la situation actuelle des femmes en Algérie?
- e) Pourquoi l'auteur rappelle-t-elle la présentation d'un père dont la fille a été violée?
- f) Quelle est la contradiction fondamentale dans l'attitude du "pouvoir"?
- g) Qu'est-ce qui justifie de parler d'"instrumentalisation" du combat des femmes?
- h) Pourquoi la journaliste évoque-t-elle les expériences de Meriem et de son étudiante?

Dans un document du Ministère de l'Intérieur, qui n'a jamais été publié, en direction des médias algériens sous le titre: "Provocation de réaction de rejet du terrorisme", on peut lire: "Mettre en évidence le caractère inhumain des pratiques barbares des terroristes: égorgements, attaques d'ambulance, morts et infirmité d'enfants, assassinats de parents de membres des services de sécurité ou en présence d'enfants mineurs etc...."

Force est de constater que les seuls discours de femmes aujourd'hui médiatisés d'abord par la presse nationale, et repris en écho par la presse internationale, sont ceux qui suivent à la lettre ces consignes...

Voulez-vous quelques corps violés, suppliciés par "les intégristes"? Madame Benhabyles, Présidente de l'Association des victimes du terrorisme en zone rurale, ancienne militante de l'UNFA (Union féminine du parti unique) et accessoirement ancien ministre, membre du Conseil National de Transition (assemblée désignée au lendemain de l'interruption des élections) tient une cassette vidéo particulièrement horrible à votre disposition.

Voulez-vous quelques images de "la révolte des femmes algériennes", de "la marche historique du 22 mars", la Télévision algérienne se fera un devoir de vous les faire parvenir, et tous les photographes du monde sont cordialement invités. Voulez-vous assister au "procès de l'intégrisme barbare", "spontanément" organisé par des "femmes algériennes" à la salle Ibn Khaldoun, vous êtes les bienvenus, il vous suffit de passer par l'Ambassade d'Algérie à Paris. Protection et visa assurés. A charge pour vous de témoigner ensuite du refus "des femmes algériennes du projet islamiste". Mais bien entendu "alors que des femmes meurent" n'ayez pas le mauvais goût de demander, comment il se fait que la prestigieuse salle Ibn Khaldoun qui se trouve sous le Palais du Gouvernement soit si généreusement prêtée à des organisations qui hier encore étaient traitées "d'hystériques, d'occidentalisées, sans liens réels avec leur société attachée aux valeurs arabo-musulmanes"? Ne demandez pas ce que font au premier rang d'anciens barons du régime devenus subitement plus féministes que Kate Millet? (...)

...Et surtout ne demandez pas pourquoi l'armée algérienne n'abroge pas le code de la famille? Pourquoi ne prend-elle pas des mesures révolutionnaires à la hauteur du courage des femmes pour leur donner le statut de citoyennes? Pendant que les caméras tournent, il y a toujours autant de femmes répudiées et chassées de leur domicile conjugal en toute légalité, il y a toujours autant de femmes interdites de

scolarité, il y a toujours autant de femmes mariées sous la contrainte, et pas seulement celle des groupes armés.

A la télévision algérienne défilent comme un feuilleton de cauchemar les témoignages de femmes violées. Elles portent le *hijab* et leurs yeux sont recouverts d'un bandeau noir; la voix nouée encore sous le choc, elles disent l'horreur du viol. Plus tard les caméras s'attardent sur le visage d'un père dont la souffrance fait frémir les coeurs les plus durs, puis on l'écoute, il dit: "Qu'est-ce qu'il me reste maintenant que l'on a touché à mon honneur?" et de conclure en larmes: "J'aurais préféré qu'il la tue." Ces images, si elles s'indignent à juste titre de ces viols inqualifiables, s'adressent en fait aux hommes et en appellent à leur *redjla* (virilité). Les messages de ces séquences insoutenables sont destinés à remuer le fond de l'homme algérien qui considère que c'est dans le corps de "ses femmes" que se trouve son honneur: ce qui est le plus scandaleux, ce n'est pas tant le viol que le déshonneur du père. C'est là tout le réel de la société algérienne, plus placé sur le registre de la tradition dès qu'il s'agit des femmes que sur celui de la modernité, de la citoyenneté. Les groupes armés qui violent les femmes sont également sur ce registre, tout en assouvissant ce désir bestial qui s'exprime dans toutes les guerres d'Occident ou d'Orient depuis que l'humanité s'entre-tue.(...)

L'instrumentalisation du combat "des femmes algériennes contre l'intégrisme" participe d'une véritable stratégie dont le pouvoir reste le principal bénéficiaire.(...)

En Algérie, nous dit-on, le combat est entre la modernité et le Moyen Age. En réalité il s'y déroule une guerre de moustaches et de barbes où les femmes sont un enjeu. Elles sont le lieu de l'identité que se disputent deux volontés hégémoniques et totalitaires aussi éloignées de la démocratie l'une que l'autre. Le débat sur la manière de s'habiller des femmes algériennes en est la parfaite illustration. Appelons-la Meriem, un faux nom pour raconter une vraie histoire. Elle est enseignante à l'université d'Alger; tous les jours elle se rend au travail sans *hijab* et tous les jours elle craint pour sa vie, parce que des islamistes en armes ont décrété qu'une femme de bien est une femme voilée. Dans sa classe des étudiantes en *hijab* bravent, comme elle, tous les jours l'interdit des groupes armés qui exigent que l'université cesse de fonctionner. Un jour l'une d'entre elles craque, et, en larmes, raconte à Meriem qu'elle habite ce que l'on appelle un quartier chaud, et que tous les matins quand elle se rend à l'université, le même barrage militaire fait pression sur elle pour qu'elle enlève le *hijab*: "Vous trouvez ça juste?" demande-t-elle à son enseignante. "Et que l'on veuille me forcer à porter le *hijab*, vous trouvez ça juste?" rétorque Meriem. Dans ce débat, qui se soucie du libre choix des individus femmes, de leur libre conscience? On pourra peut-être parler de projet démocratique en Algérie quand il sera admis qu'une femme est libre de s'habiller comme elle l'entend, de choisir le courant politique qui lui convient en raison de sa trajectoire sociale, affective et individuelle.

(Moufok, G. (1995): „Les femmes algériennes dans la guerre.“ In: Peuples méditerranéens, 70-71, "L'Algérie en contrechamp", pp. 209 ss.)

Nach der Vorstellung der Arbeitsergebnisse der beiden Gruppen kann eine nachbereitende gemeinsame Arbeit (beispielsweise als "Hausaufgabe") an einem etwas älteren Text zusätzliche Informationen vermitteln und zeigen, daß auch ein europä-ischer Betrachter bei dem Versuch, die Berechtigung der vorher behandelten schar-fen Kritik

an den "offiziellen" und "offiziösen" Verteidigern der Rechte der Frauen einzuschätzen, nicht nur auf die Plausibilität der Argumentation von Ghania Moufouk (z.B. Hinweis auf die weitere Gültigkeit des "Code de la famille") angewiesen ist, sondern auch auf andere Quellen zurückgreifen kann. Denn dieser Text schildert einerseits die Bedrohung der Frauen durch islamische Extremisten, andererseits aber die relative Gleichgültigkeit der Behörden; eine der darin referierten Hypothesen über die Gründe dieser Gleichgültigkeit bestätigen so durch den Rückblick zumindest partiell die Ansichten von G.Moufok. Der Unterschied liegt im wesentlichen darin, daß die FLN im April 1990 noch hoffen konnte, daß durch die Gewalttätigkeiten provozierte Angstreaktionen ihr bei den anstehenden Kommunalwahlen nützen könnten; fünf Jahre später dagegen geht es den Nachfolgern - und Erben²⁶ - der FLN darum, ihre kompromißlose Repressionspolitik zu legitimieren.²⁷

Texte 7: "LES FEMMES SONT LES CIBLES PREFEREES DE GROUPES ISLAMISTES"

Dans quelle mesure le texte suivant confirme-t-il ce que vous avez lu dans les deux textes précédents?

Si cette question vous paraît trop abstraite ou générale, répondez aux questions suivantes:

- a) Qui agit contre les femmes?
- b) Qu'est-ce qui pousse ces gens à agir comme ils agissent?
- c) Comment réagissent les femmes?
- d) Quelle est l'attitude des représentants de l'Etat?
- e) Quelles hypothèses circulent dans l'opinion publique algérienne en ce qui concerne les raisons de cette attitude?

Ce soir-là, Zoubida, pieuse étudiante de vingt-trois ans portant *hidjab* et vêtements amples, se rendait à une conférence donnée par la section universitaire du parti communiste dont elle est membre malgré ses convictions religieuses. Alors qu'accompagnée de quelques camarades elle avait quitté la cité universitaire de Blida, où elle est hébergée, une demi-douzaine de "barbus" en gandoura l'empêchèrent de monter dans le bus et voulurent même lui interdire de continuer sa route à pied. Zoubida ne l'entendit pas ainsi et passa outre. La traitant de "*fille de joie*", l'un des hommes sortit alors une ceinture avec laquelle il se mit à la fouetter. Un

26 Wie sehr auch der FIS "Erbe" der FLN ist, geht auch aus der Frauenfrage hervor, wie aus den Kontinuitäten deutlich wird, von denen hier wiederholt die Rede ist, was belegt, wieviel Allgemeines über Algerien vermittelt werden kann, beschäftigt man sich mit der Frauenfrage.

27 Verfügt die Kursgruppe über große sprachliche Kompetenz, könnte man zur angesprochenen Thematik auch Positionspapiere erarbeiten lassen, die dann Grundlage für eine Art Podiumsdiskussion sein könnten. Materialbasis könnte sein: Gadant 1995, Messaouidi 1995 sowie Attaf 1995 Die beiden letzten Texte behandeln eine Gewalttat gegen eine Frau, die große Resonanz in der veröffentlichten Meinung gefunden hatte; dabei erscheinen bei Messaouidi die Fundamentalisten als Täter, bei Attaf sozusagen ganz alltäglich frauenfeindlich eingestellte Männer mit allgemeinem islamischen Hintergrund.

automobiliste de passage extirpa Zoubida et ses camarades des mains de leurs assaillants.

Cette agression est assez caractéristique du climat qui prévaut aujourd'hui. Excités par des prêches de plus en plus virulents, particulièrement échauffés en cette période "sacrée" du ramadan, des dizaines d'intégristes pourchassent partout où ils le peuvent la "*femme de mauvaises moeurs*", c'est-à-dire qui vit hors de leurs normes.

Même le port du *hidjab*, sans lequel, dit-on dans certaines mosquées, "*une femme est comme nue*", n'est pas toujours une protection suffisante contre les exigences des intégristes. La femme, assurent ces derniers, ne saurait vivre seule sans mettre en péril sa vertu et donner le mauvais exemple à son entourage. Il faut qu'elle demeure sous le contrôle de son père ou de son mari, voire de ses frères ou de ses cousins. Aussi, les cités universitaires, où des centaines de jeunes femmes vivent affranchies de la tutelle masculine font-elles l'objet d'une attention toute particulière de la part des islamistes radicaux.

Les incidents se sont multipliés devant les cités universitaires de Constantine, Blida, El Alia, Bordj-EI-Bahri, Mostaganem. Partout, le scénario est identique: des intégristes contrôlent l'accès à la cité, vérifient l'identité des hommes qui y pénètrent, refoulent le visiteur masculin qui n'est pas un parent, tentent d'interdire aux jeunes filles de sortir après 18 heures, heure limite au-delà de laquelle aucune "*femme honnête*" ne saurait mettre le nez dehors. De même, des brigades d'intégristes font le tour des commerçants qui desservent la cité, les menaçant de représailles s'ils s'obstinent à vendre livres, journaux ou films vidéo hétérodoxes.

L'obsession de la femme peut conduire à de plus brutales expéditions punitives. Le 8 avril, à Sidi-Amer, une troupe en furie a dévasté les appartements de quatre femmes divorcées, déversant leurs meubles sur le trottoir et y mettant le feu. Après leur divorce, les victimes avaient eu le tort de ne pas retourner vivre avec leurs enfants. Au dire des exégètes les plus qualifiés, l'islam n'a rien à voir avec de tels comportements. Mais le machisme ordinaire de la société algérienne tolère fort bien ce que les textes sacrés n'interdisent pas toujours explicitement.

Samedi, plusieurs dizaines de femmes se sont rassemblées devant le siège du premier ministre, à Alger, pour protester contre les agressions dont elles sont l'objet. Une délégation de la coordination des associations féminines a été reçue par le premier ministre, M. Hamrouche, qui lui a déclaré que le gouvernement était déterminé à ne pas tolérer les atteintes aux libertés individuelles.

De même, au cours d'une conférence de presse, le ministre de l'Intérieur a assuré que ses services avaient reçu de sévères consignes pour combattre "*avec la dernière énergie toute violence qui entend infléchir le comportement des individus*".

Assurances bien tardives: pendant des semaines, les services de police n'ont pas levé le petit doigt pour empêcher les "*barbus*" de faire la police à la porte des cités universitaires ou, plus récemment, d'intimider les restaurateurs qui continuaient à servir durant la période du ramadan. Pour beaucoup d'Algériens, la passivité des autorités s'expliquerait par la volonté de favoriser des débordements susceptibles, en réaction, de faciliter le ralliement du parti de la peur autour du FLN qui en a bien besoin. Pour d'autres, la dolence de la répression à l'égard des agressions subies par les femmes aurait des causes plus banales: comme leurs concitoyens, les

policiers algériens seraient gagnés par le conservatisme fondamentaliste qui imprègne de nombreux secteurs de la société.

Quant aux associations de femmes, elles apparaissent fort isolées. Certes, les dernières agressions ont suscité des réactions de protestation de la part de quelques partis politiques et des deux ligues des droits de l'homme. Mais la majorité de la population féminine demeure coite, semblant marquer - la généralisation de la tenue islamique en fait foi - un net penchant pour un comportement plus traditionnel.

(Georges Marion, in: Le Monde 19 avril 1990.)

Wie berechtigt eine Warnung davor ist, nur die Islamisten für die aktuelle Lage der Frauen verantwortlich zu machen, zeigt ein Auszug aus einem Bericht von "Amnesty International" vom Oktober 1994, den man den Kursteilnehmern ergänzend zugänglich machen kann:

Plus de dix mille personnes ont été tuées depuis l'Etat d'urgence (février 1992). Les forces de sécurité et les groupes armés islamistes ont bafoué le droit. L'une des premières femmes victimes a été Karima Belhadj, vingt ans, archiviste à la Sûreté nationale, tuée en janvier 1993 par un groupe armé auquel elle aurait refusé de fournir des informations sur les forces de sécurité. En octobre 1993, une esthéticienne a reçu une lettre la menaçant de mort si elle ne fermait pas son salon; des coiffeuses ont fait l'objet de menaces similaires.

L'Organisation des jeunes Algériens libres (OJAL), mouvement anti-islamiste, a commencé à l'automne 1993 à adresser des menaces de mort à des civiles islamistes. En février 1994, après qu'une lycéenne de dix-sept ans eut été tuée, apparemment parce qu'elle ne portait pas le hidjab, l'OJAL a déclaré: "Si une femme est agressée parce qu'elle ne porte pas le tchador, l'OJAL promet sa vengeance par la liquidation pure et simple de vingt femmes portant le hidjab." Peu après, deux lycéennes portant le voile ont été abattues à un arrêt d'autobus dans la banlieue d'Alger.

Daß in der Frauenfrage sich Probleme der algerisch-französischen Beziehungen aktualisieren, war bereits in den Texten 3 (Fadila glaubt wegen der gesellschaftlichen Kontrolle nicht, in Algerien bleiben zu können) und 4 (Souad geht nach Frankreich, weil sie hofft, dort freier leben zu können) angesprochen worden. Man kann diesen Aspekt vertiefen, indem man einen der Appelle behandelt, in denen zum Schutz der algerischen Frauen aufgefordert wird. Sie sind neben den zahl-reichen informierenden Texten der französischen Presse ein weiterer Beleg dafür, wie "nahe" der öffentlichen Meinung in Frankreich "les affaires algériennes" sind. Der hier reproduzierte Appell hat den Vorteil, einige Phänomene, von denen im vorherigen Verlauf der Kurseinheit bereits die Rede war, noch einmal kurz zu evo-zieren. Außerdem eignet er sich für ein offenes Unterrichtsgespräch, das man nach einem Hinweis auf die Prominenz und große Anzahl der Unterzeichner²⁸ beispielsweise mit der Frage einleiten könnte: "Est-ce que vous

28 Zu den über 300 Unterzeichnern gehörten ehemalige Premierminister wie Rocard und Fabius, Schriftstellerinnen wie Françoise Sagan und Claire Etcherelli, Schauspielerinnen wie Jeanne Moreau, Filmemacher wie Alain Resnais, Journalisten, ehemalige russische Dissidenten etc.

signeriez cet appel?" Vor dem Hintergrund der vorher erarbeiteten Kenntnisse ist eine kontroverse Diskussion zu erwarten angesichts der deutlich gegen die Fundamentalisten gerichteten und verallgemeinernden Gesamttendenz²⁹ des Appells.

Texte 8: "AUX FEMMES D'ALGERIE"
(A propos de la journée internationale de la femme)

En cette Journée internationale de la Femme du 8 mars 1995, nous tenons à vous exprimer notre respect et notre admiration. Chaque jour, au lycée, à l'université, au travail, dans votre vie associative et politique, dans la rue, au marché, cheveux au vent et parfois sous le haïk, vous affrontez les sentences mortelles des intégristes.

La sauvagerie de la répression gouvernementale ne peut excuser les crimes des terroristes.

La "popularité" dont se réclame le Front islamique du Salut ne justifie pas la terreur qu'il sème: le fascisme italien, le nazisme des années 30 furent des mouvements populaires...

Rien ne peut couvrir la pratique des mutilations, des viols, des "mariages de jouissance", des décapitations, des meurtres, des attentats perpétrés par les groupes armés islamistes.

Certaines d'entre vous avaient, au cours de la guerre anticoloniale, acquis une autonomie. Elle leur fut confisquée dès l'indépendance. Nous connaissons votre révolte contre le Code de la Famille édicté par le FLN; il ravale la femme en mineure éternelle; il encourage les intégristes dans leur intolérance.

Nous gardons en mémoire les 50 000 femmes descendues dans les rues d'Alger, le 22 mars 1994, qui criaient leur haine de la servitude. La surenchère dans l'horreur rend aujourd'hui héroïques de telles manifestations. Pourtant, malgré les exils forcés, les morts qui s'accumulent à vos côtés, les fatwas qui s'abattent sur vous et sur vos enfants, vous tentez de maintenir une opinion publique en Algérie.

"Résistance", ce cri fut celui de quelques-uns qui, voilà cinquante ans, sauvèrent notre honneur; il devient le vôtre par votre refus de soumission.

La liberté de l'Algérie passe par votre liberté. Nous forcerons l'attention nationale et internationale sur la dimension éthique et politique de votre lutte. Le voile du silence ne retombera pas sur vous.

(Le Nouvel Observateur, 9 mars 1995.)

29 In diesem Zusammenhang ist es nützlich, die Kursteilnehmer darauf hinzuweisen, daß der in dem Appell erwähnte "Marsch des 22.März" nicht unumstritten war, weil Kräfte der Frauenbewegung, die sich nicht eindeutig für die staatliche Repressionspolitik aussprachen, dabei marginalisiert wurden; vgl. dazu Gadant 1995: 225ff. Gadant kritisiert auch die Tendenz mancher Appelle, von "den" algerischen Frauen, statt von algerischen Frauen zu sprechen und verweist auf die Tatsache, daß es nicht nur algerische Frauen gibt, die freiwillig den Hidjab tragen, sondern sich auch für die islamistische Bewegung engagieren oder gar zu den bewaffneten Gruppen gehören. Sie äußert ihre Kritik im Rahmen eines Artikels, in dem sie begründet, warum sie einen anderen Appell zugunsten der algerischen Frauen nicht unterzeichnet. Hat man sich für die in Anmerkung 26 erwähnte Variante der Arbeit mit Positionspapieren entschieden, kann man die hier angesprochenen Aspekte von den Referenten einbringen lassen.

4.4. Arbeit mit Fernsehsendungen: Rekapitulation, größere Unmittelbarkeit und Arbeit an der Hörverstehenskompetenz

Es ist sinnvoll, die Kurseinheit mit der Ansicht von Teilen dreier Sendungen abzuschließen, die "Arte" ausgestrahlt hat und daher grundsätzlich zugänglich sind. Insgesamt der Lage der algerischen Frauen ist "Algérie maintenant" vom 6/7/1995 gewidmet. Sie beginnt mit einer kurzen, informativen Einführung; dann diskutieren im Studio mehrere im französischen Exil oder in Algerien lebende Algerierinnen mit z.T. sehr gegensätzlichen Vorstellungen über die Lage der Frauen und über die kurzen Reportagen (über Frauen, die nach "westlichen" Normen leben wollen, über die Arbeit einer Feministin, über eine Photographin, die Frauen in Algerien photo-graphiert hat), die diese Diskussion wiederholt unterbrechen.³⁰ In "Spécial Algérie" (ebenfalls Juli 1995) gibt es ein knapp zehnminütiges Gespräch zwischen einer islamistisch orientierten und einer eher "modernen" Algerierin. "Transit spécial: Algérie" (21.11.1995) bringt einerseits ein Gespräch zwischen einer laizistischen Algerierin, einer eher traditionell orientierten und arabisch sprechenden³¹ Mutter von vier Kindern sowie einer fundamentalistischen, ebenfalls arabisch sprechenden jungen Frau. Alle drei Frauen sind von den aktuellen Auseinandersetzungen unmittelbar betroffen: die "moderne" Algerierin hat einen Sohn, der sich zwischenzeitlich den Fundamentalisten angeschlossen hatte; sie selbst kann ihre frühere Tätigkeit, als "Clown" Kinder in Krankenhäusern zu unterhalten, nicht mehr ausüben. Die Mutter muß ihre Kinder allein erziehen, weil ihr Mann, ein Polizist, ermordet wurde. Die junge Fundamentalistin hat zwei Brüder, die entführt wurden und von denen sie nach vielen Monaten immer noch kein Lebenszeichen hat. Im weiteren Verlauf der Sendung treten zwei Algerierinnen auf, die weniger unmittelbar betroffen sind. Sie diskutieren die politische Lage, soweit sie für die Frauen von besonderer Relevanz sind, auf einer etwas allgemeineren Ebene.

Die Beschäftigung mit diesen Sendungen erlaubt einerseits eine gewisse Rekapitulation und Ergebnissicherung. Durch das Auftreten verschiedener Betroffener und ihre visuelle Präsentation wird außerdem eine (auch sinnlich wirksamere) Konkretisierung erreicht, die ebenfalls dazu beiträgt, die im vorhergehenden Verlauf der Kurseinheit erarbeiteten Informationen weiter zu verarbeiten. Drittens schließlich erlaubt die Arbeit mit diesen Sendungen, im Bereich des Hörverstehens, einen Beitrag zur Verbesserung der Kompetenz der Kursteilnehmer zu leisten.

Literaturverzeichnis

30 Die Sendung ist z.T. mit deutschen Untertiteln versehen, was kein Nachteil ist, wenn die Hörverstehenskompetenz wenig entwickelt ist; sonst kann man sie überkleben.

31 Das beeinträchtigt die Nützlichkeit für den Gebrauch in einem Sprachkurs nicht, da "im Off" eine Stimme die arabischen Aussagen übersetzt.

- Attaf, R. (1995): „L'affaire d'Ouargla.“ In: Peuples méditerranéens 70-71 (L'Algérie en contrechamp), 201-208.
- Bardet, D. / Jusseaume, P. (1988): Chronique de la Maison Quéant - 4. Leïla. Paris.
- Bardet, D. / Jusseaume, P. (1988): Chronique de la Maison Quéant - 5. Les portes d'Alger. Paris
- Bessen, J. / Domagalski, P. (1985): De la France et du Tiers Monde I. (Les rapports franco-algériens - Les immigrés). Bielefeld.
- Bessen, J. / Schumann, A. (1995): Avec l'Algérie. (De la France et du Tiers Monde IV/Les rapports franco-algériens actuels - La deuxième génération d'origine nord-africaine). Bielefeld.
- Bernard, P. (1993): L'immigration. Paris.
- Boudjellal, F. (1990): Intégristes (Juif-Arabe). Toulon.
- Boudjellal, F. (1992): Juif-Arabe-Français. Toulon.
- Christin, P. / Goetzinger, A. (1985): La Voyageuse de la petite ceinture. Paris.
- Daeninckx, D. / Juillard, A. (1992): Le Chat de Tigali. Paris.
- Daeninckx, D. (1984): Meurtres pour mémoire. Paris.
- Eveno, P. (1994): L'Algérie. Paris.
- Ferrandez (1987): Carnets d'Orient. Paris.
- Gadant, M. (1995): „Femmes alibi.“ In: Les Temps Modernes 580, 221-232.
- Gervereau, L. / Rioux, P. / Stora, B.(Hrsg.) (1992): La France en guerre d'Algérie (Novembre 1954 - juillet 1962). Musée d'Histoire contemporaine-BDIC. Nanterre.
- Messaouidi, K. (1995): La nouvelle Inquisition, in: Les Temps Modernes 580, 213-220.
- Nowicki, D. (1993): „Landeskunde "unter der Lupe" - Ein Unterrichtsvorschlag zu Didier Daeninckx Kriminalroman *Meurtres pour mémoire*.“ In: Französisch heute 24, 36-44.
- Pessin, D. / Dumayet, P. (1985): Les aventures de Petit-Beur. Paris.
- Pilhes, R.-V. (1995): Le Fakir. Paris.
- Rachid, A.K. (1984): Bas les voiles! Paris.
- Rotman, P. / Tavernier, B. (1992): La guerre sans nom. Paris.
- Servan-Schreiber, J.-J. (1982): La guerre d'Algérie. Paris.
- Slim (1983): L'Algérie de Slim. (Recueil de bandes dessinées). Paris.
- Stora, B. (1994): Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance. Paris.
- Stora, B. (1995): L'Algérie en 1995 (La guerre, l'histoire, la politique). Paris.
- Tristan, A. (1996): La guerre d'Algérie, une histoire par la radio et l'image. CD-Rom. Paris.